

**Belgium-Tournai: Insurance services**

**OJ S 99/2020 22/05/2020**

**Contract notice**

**Services**

**Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

---

**Section I: Contracting authority**

**I.1. Name and addresses**

Official name: CRP «Les Marronniers»

National registration number: BE 02 58 89 63 64

Postal address: Rue Despars 94

Town: Tournai

NUTS code: BE327 Arr. Tournai

Postal code: 7500

Country: Belgium

Contact person: M. Vincent Hecq

E-mail: [marches\\_publics@marronniers.be](mailto:marches_publics@marronniers.be)

Telephone: +32 69880201

**Internet address(es):**

Main address: [www.marronniers.be](http://www.marronniers.be)

**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/219/YB/2020>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Hôpital

**I.5. Main activity**

Health

---

**Section II: Object**

**II.1. Scope of the procurement**

**II.1.1. Title**

Assurance décennale et bureau de contrôle

Reference number: LOGI/IM/GL/20/218

**II.1.2. Main CPV code**

66510000 Insurance services

**II.1.3. Type of contract**

Services

#### **II.1.4. Short description**

Voir II.2.4)

#### **II.1.5. Estimated total value**

#### **II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: no

### **II.2. Description**

#### **II.2.2. Additional CPV code(s)**

71247000 Supervision of building work

#### **II.2.3. Place of performance**

NUTS code: BE327 Arr. Tournai

Main site or place of performance: CRP «Les Marronniers», Rue Despars 94 à 7500 Tournai.

#### **II.2.4. Description of the procurement**

Un projet de reconditionnement de l'Hôpital psychiatrique sécurisé (HPS) est actuellement en cours. Ce projet modifiera fortement l'organisation du site du CRP «Les Marronniers».

Il s'agit de procéder à l'aménagement d'un espace d'accueil, d'espaces d'activités communes et d'unités «long séjour» et «réinsertion» dotées chacune de leurs espaces annexes propres (activités, administration, soins, logistique, accueil visiteur...).

La mission inclut la démolition des pavillons vétustes ainsi qu'un réaménagement cohérent des abords de l'HPS (voiries, parking, cheminements piétons, pelouse, plantations et double enceinte périphérique de sécurité).

L'équipe d'Auteurs de Projets a été désignée et couvre les domaines suivants:

- architecture,
- stabilité,
- techniques spéciales,
- PEB,
- Design mobilier,
- Design signalétique,
- acoustique,
- paysage,
- Fire engineering,
- Security engineering.

Le coordinateur sécurité santé a également été désigné.

Les coordonnées de l'équipe d'Auteurs de Projet et celles du coordinateur sécurité santé vous seront communiquées lors de la notification d'attribution du marché.

Le montant estimatif des travaux est de 54 000 000 EUR HTVA.

Le marché de travaux sera divisé en plusieurs lots séparés. Le nombre et la spécificité des lots ne sont, à ce stade, pas encore connus.

#### **II.2.5. Award criteria**

Criteria below

Quality criterion - Name: Méthodologie suivie par le bureau de contrôle / Weighting: 40

Price - Weighting: 60

#### **II.2.6. Estimated value**

#### **II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Duration in months: 120

This contract is subject to renewal: no

#### **II.2.10. Information about variants**

Variants will be accepted: no

#### **II.2.11. Information about options**

Options: yes

Description of options:

Options exigées:

A) La compagnie garantit aux assurés, pendant dix ans, dans les limites et aux conditions du présent cahier spécial des charges, la réparation pécuniaire aux parachèvements et équipements désignés et contrôlés par l'organisme de contrôle.

Cette garantie n'est d'application que si les dégâts constatés répondent simultanément aux quatre conditions suivantes:

- 1) qu'ils proviennent soit d'une erreur de conception ou d'exécution des travaux assurés, soit, en outre, pour les parachèvements, d'un vice ou d'un défaut de matière;
- 2) qu'ils rendent l'ouvrage assuré impropre à sa destination dans sa totalité ou dans l'une de ses parties;
- 3) qu'ils ne résultent pas d'une exploitation ou d'un entretien inadéquats;
- 4) qu'ils soient survenus et aient été déclarés à la compagnie dans les dix années qui suivent la réception.

Cette garantie ne concerne pas les dégâts aux parties des équipements dont la durée de vie normale n'excède pas dix ans ni ceux résultant de l'usure ni de leurs conséquences;

B) Après chaque sinistre, le montant de la garantie sera réduit du montant des débours effectués par la compagnie.

Il pourra être reconstitué à la double condition que:

- la réparation ou la reconstruction soit approuvée par l'organisme de contrôle;
- le preneur d'assurance paie une prime spéciale à déterminer au cas par cas.

Après chaque sinistre, la présente garantie pourra s'étendre aux parties des parachèvements ou équipements réparées ou reconstruites à condition que celles-ci aient fait l'objet d'une approbation de l'organisme de contrôle.

#### **II.2.13. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:  
no

#### **II.2.14. Additional information**

### **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

#### **III.1. Conditions for participation**

##### **III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions:

— le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016.

##### **III.1.2. Economic and financial standing**

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

1) une attestation de souscription d'assurance couvrant sa responsabilité professionnelle (bureau de contrôle).

Minimum level(s) of standards possibly required:

1) une attestation de souscription d'assurance pour risques professionnels, valable sur le territoire belge, avec une garantie minimale de 1 500 000 EUR par sinistre, tous dommages confondus.

### **III.1.3. Technical and professional ability**

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

1) indication des titres d'études et professionnels (bureau de contrôle);

2) liste des principaux services au cours des trois dernières années, indiquant le montant et le type des travaux contrôlés, la date et le destinataire public et privé.

Une liste de minimum trois références de contrôles organisés dans le domaine hospitalier prouvant la capacité d'assurer la mission confiée. Cette liste sera accompagnée d'attestation de bonne foi d'exécution et de satisfaction des pouvoirs adjudicateurs concernés. Les travaux contrôlés doivent être d'un montant minimal de 50 000 000 EUR HTVA. L'absence de ces références entraîne la nullité de l'offre;

3) un certificat émis par l'autorité concernée de l'état membre indiquant les branches d'assurances concernées pour lesquelles le soumissionnaire est agréé (pour l'assureur).

Minimum level(s) of standards possibly required:

1) le CV des personnes intervenant dans ce marché doit être communiqué et doivent clairement mentionner des ingénieurs civils et industriels. Il sera également précisé le domaine de compétence de chaque personne. L'ensemble des spécificités techniques des travaux doivent être couvertes. Au moins un ingénieur civil doit justifier de par une spécialisation ou une expérience une orientation spécifique dans le milieu hospitalier. Les CVs doivent être suffisamment détaillés et étayés pour assurer le pouvoir adjudicateur de cette expertise.

Une attestation sur l'honneur devra être communiquée, mentionnant que les personnes dont le CV est mentionné seront les personnes qui interviendront dans ce marché. En cas de force majeure et sous réserve de l'approbation par le pouvoir adjudicateur, des personnes ayant des niveaux de qualification équivalents pourront remplacer les personnes référencées.

Le bureau de contrôle doit renseigner des activités professionnelles et anciennetés dans le contrôle supérieurs à dix ans ainsi que des publications techniques, des titulariats d'enseignements et la participation à des comités de réglementation et de normalisation.

L'absence de ces documents entraîne la nullité de l'offre.

2) Pour l'assureur:

— une liste de minimum trois références de services en matière d'assurances relatives au présent marché et dans le domaine hospitalier. Les travaux assurés doivent être d'un montant minimal de 50 000 000 EUR.

Pour le bureau de contrôle:

— une liste de minimum trois références de contrôles organisés dans le domaine hospitalier prouvant la capacité d'assurer la mission confiée. Cette liste sera accompagnée d'attestation de bonne fin d'exécution et de satisfaction des pouvoirs adjudicateurs concernés. Les travaux contrôlés doivent être d'un montant minimal de 50 000 000 EUR HTVA. L'absence de ces références entraîne la nullité de l'offre.

3) un certificat émis par l'autorité concernée de l'état membre attestant que le soumissionnaire est agréé pour la ou les branches d'assurances pour lesquelles une offre est déposée.

## **III.2. Conditions related to the contract**

### **III.2.1. Information about a particular profession**

Execution of the service is reserved to a particular profession  
Reference to the relevant law, regulation or administrative provision:  
AR 18.4.2017, article 66.

### **III.2.3. Information about staff responsible for the performance of the contract**

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

## **Section IV: Procedure**

---

### **IV.1. Description**

#### **IV.1.1. Type of procedure**

Open procedure

#### **IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

#### **IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

### **IV.2. Administrative information**

#### **IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

Date: 22/06/2020 Local time: 10:30

#### **IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

#### **IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French

#### **IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**

Tender must be valid until: 20/10/2020

#### **IV.2.7. Conditions for opening of tenders**

Date: 22/06/2020 Local time: 10:30

## **Section VI: Complementary information**

---

### **VI.1. Information about recurrence**

This is a recurrent procurement: no

### **VI.3. Additional information**

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be>

### **VI.4. Procedures for review**

#### **VI.4.1. Review body**

Official name: Tribunal Tournai

Town: Tournai

Country: Belgium

**VI.5. Date of dispatch of this notice**

19/05/2020